

Le recyclage des pneus usagés collectés en 2024 a permis d'éviter l'émission de :

10.36

tonnes de CO₂



A la déchetterie de Reillanne

18.01

tonnes de CO₂



A la Déchetterie de Mane

41.00

tonnes de CO₂



A la Déchetterie de Banon

✓ Participation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre